

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

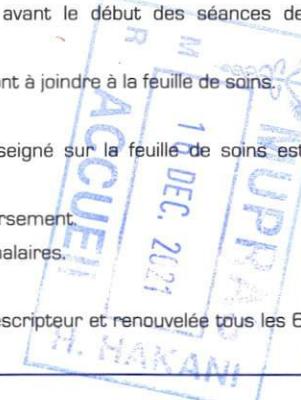
En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 19.6.15 Société : RHM SB326

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAHMOUDI sand

Date de naissance : 26.04.1986

Adresse : n° 40 Tolissement Sidi Mousa Errachidia

Tél. : 0663.1995.71 Total des frais engagés : 12.83,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL-HOUARI
PEDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
Tel. 05 22 39 57 56 - 05 22 39 57 39

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26 OCT 2021

Nom et prénom du malade : Mahmoudi Iman Age : 26.08.20

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Toux gastro-ösophagée nocturne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26 OCT 2021

Signature de l'adhérent(e) : S.M

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 OCT. 2021	OZ	A	300,00	Dr. Mohamed EL-HOUARI PEDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca Tel: 05 22 33 57 33 - 05 22 39 57 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <small>Pharmacie VITA TEL: 05 22 01 00 00 FAX: 05 22 01 00 00 pharmacie@vita-pharma.fr 463, route de l'abbaye - CS 20207 - 33140 Cestas</small>	16/10/2021	383,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The teeth are labeled with numbers 1 through 8, with 1 at the midline and 8 at the periphery. Each tooth is accompanied by a small symbol representing a dental function or group:

- Upper Left Quadrant:** Teeth 1-4 are represented by a circle with a vertical line; teeth 5-8 are represented by a circle with a horizontal line.
- Upper Right Quadrant:** Teeth 1-4 are represented by a circle with a vertical line; teeth 5-8 are represented by a circle with a horizontal line.
- Lower Left Quadrant:** Teeth 1-4 are represented by a circle with a vertical line; teeth 5-8 are represented by a circle with a horizontal line.
- Lower Right Quadrant:** Teeth 1-4 are represented by a circle with a vertical line; teeth 5-8 are represented by a circle with a horizontal line.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El HOUARI
 SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE
 MEDECINE DE PARIS
PEDIATRE

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Francias,
 de Pédiatrie
 SUR RENDEZ-VOUS



الدكتور محمد الهواري
 خريج كلية الطب بباريز
 اختصاصي في أمراض الأطفال
 أمراض التسمم و بحث الأدوية
 أمراض الربو للأطفال
 عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال
 بالموعود

26 OCT. 2021

Casablanca, le

الدار البيضاء في

NakHfan zlilan

119,30



Droguerie 100 Syrps
 Dose de 1 ml au mict

Butovent® 0,04%

Salbutamol

21,90

21,90



Butovent syrup
 Alla ca
 mict et
 lura le

17,50



Antifebral 100 1 fush
 mict et fev tent
 gne lura le fous

Supposédal Paracétamol
 Nourrisson, 12 suppositoires



6 118000 092353

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39

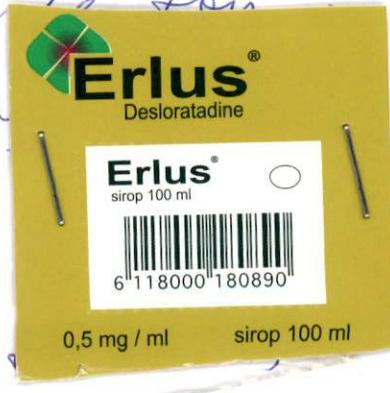
75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

- Fripulien fyp sochek
 8 (1.00x3) 
 A sochek la tan
 fonda

36. 20 x 2

Lonaas fyp
 the same le



983,60



Distribué par MSD Maroc
P.P.V.: 251,00 DH



Distribué par MSD Maroc
P.P.V.: 251,00 DH

